

# **Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 1 avril 2022**

## **Présents :**

**Le Maire :** Marion Anne-Marie.

**Les élus :** Chambon Marielle, Charre Christophe, Croze Régis, Murillon Arlette, Piteux Hubert-Marie, Tallaron Nicolas.

**Procuration :** De Pattus Emile à Tallaron Nicolas.  
De Riou Gaëtan à Charre Christophe

**Excusés :** Saniel Mandy, Faure Jérôme.

## **Séance ouverte à 18h.**

## **Ordre du jour :**

### **1- Approbation du dernier Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 23 décembre 2021**

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour.**

### **2- Vote du compte administratif 2021– Compte de gestion 2021 :**

**Vote à l'unanimité : 8 voix pour, le maire ne pouvant pas assister au vote s'était retiré de la délibération.**

### **3 – Vote du budget 2022**

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour**

### **4- Taux de taxe foncière**

La proposition de ne pas augmenter le taux part communal est soumise au vote :

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour.**

### **5- Investissements prévisionnels**

La programmation de la rénovation des escaliers du cimetière est validée. Les travaux, qui seront effectués par l'entreprise Pizot Michel débuteront normalement avant l'été.

Un plan de goudronnage sera programmé. Il y a une possibilité de subvention du département à compter de juin 2022 ou de juin 2023 à une hauteur de 20 %. Nous attendons encore des informations complémentaires sur les aides. Les routes de Lagas et de Molines, très abîmées, sont des priorités.

L'appartement du presbytère sera rénové entièrement en 2023 pour une location en tant que gîte.

**Divers :**

La fondation du patrimoine demande un don de 55€. Cette fondation aide à la rénovation des bâtiments comme les églises ou autres. Le conseil approuve cette demande à l'unanimité.

Une demande d'achat est faite par un particulier concernant une parcelle située sur le lieu dit Le Pralapos. Il semble que cette parcelle ne soit pas communale, mais un bien de section. Une étude plus précise est nécessaire. Les élus rencontreront très prochainement les demandeurs.

Une demande d'achat est faite pour la ruine de Blase, à proximité de Fonteysse. Le projet n'est pas détaillé. Le conseil ne donne pas suite à cette demande sans informations complémentaires.

Une matinée de débroussaillage pour les bénévoles est programmée le samedi 9 juillet 2022. Le rendez-vous sera sur la place du village. Des informations complémentaires seront publiées prochainement.

**Fin de la séance à 20h**